

ABONNEMENT

50 CENTIMS

PAR ANNÉE.

STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE.

# La Gazette de Joliette

Politique, Commerciale, Agricole et d'Annonces.

ABONNEMENT

50 CENTIMS

PAR ANNÉE.

STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE.

30ième Année.—No. 2

JOLIETTE, JEUDI 9 MAI 1895.

(Rédigée en Collaboration.)

M. ST-JEAN, Editeur



## Un Cas Presque Sans Espoir.

UNE VIE SAUVÉE EN PRENANT

## Le Pectoral-Cerise d'AYER

Il y a plusieurs années, j'ai attrapé un fort rhume accompagné d'une toux terrible qui ne me donnait de repos ni jour ni nuit. Les médecins, après m'avoir soigné de leur mieux, déclaraient mon cas sans espoir et disaient qu'ils ne pourraient plus rien faire pour moi. Un ami, ayant appris ma maladie, m'envoya une bouteille de Pectoral-Cerise d'Ayer que je me mis à prendre, et bientôt je me sentis grandement soulagé. Quand j'eus pris la bouteille entière, j'étais complètement guéri. Je n'ai jamais eu de toux depuis, et je suis fermement convaincu que le Pectoral-Cerise d'Ayer m'a sauvé la vie. — W. H. WARD, 8 Quincy Ave., Lowell, Mass.

## Le PECTORAL-CERISE d'AYER

La plus haute récompense à l'Exposition Colombienne.

Les Pêches d'Ayer, le meilleur Purgatif de Famille.

## FEUILLETON

LE

## MARTYR DE L'AMOUR

PAR

P ZACCONE

I

(A suivre)

Je donnai pendant quelque temps dans ces théories à l'aide desquelles on tente, de siècle en siècle, de mettre le feu à notre vieux monde, et j'eus la satisfaction d'effrayer par mes déclamations, mon propriétaire, qui n'avait cependant d'autre tort que celui de m'avoir réclamé trois termes que je lui devais.

Heureusement, la légèreté de mon caractère me sauva de ce travers, et après avoir, à vingt-deux ans, rêvé un moment de régénérer le monde, menacé par la misère, réduit aux derniers expédients, je m'enfuis un jour vers le Havre et j'embarquai pour San-Francisco.

C'était le moment de la folie de l'or !...

Une heure étrange dans la vie de ce dix-neuvième siècle, qui me parait être le plus aventureux et le moins sage de tout les siècles. Il fallait un exutoire à ce besoin de crise qui manque un progrès dans la vie des mondes ; pour nous, enfants perdus d'une société atteinte de pléthore, nous n'avions d'autre but, d'autre ambition, d'autre foi en quittant l'Europe que la recherche de cet or, dont la possession est le dernier mot de la civilisation moderne.

La vie que je dus mener en Californie et les éléments dont j'y trouvai la société composée furent loin de me rendre meilleur que je n'étais... Je demeurai quelque temps à San-Francisco, peu desirieux de me rendre aux placers, où le travail est si dur aux Européens ; je me jetai dans

ce tourbillon de plaisirs et d'incidents qui est la vie normale dans ce pays, et je ne m'arrêtai que sur les bords d'un abîme de démoralisation dont la pente m'avait entraîné, sans que je m'en fusse aperçu. Je comptais à peine vingt-cinq ans, et déjà j'avais l'âme et le corps perdus ! ... Qui donc me sauva ? ... Je n'en sais rien... Je ne demandais pas à être sauvé, je n'avais plus la conscience de mon abaissement et de ma dégradation... et pourtant un jour... quel jour était-ce ? je l'ai oublié ; un jour je me réveillai, honteux du passé, dégoûté du présent, osant à peine sonder du regard l'avenir qui me paraissait réservé.

Jusqu'alors, j'avais étouffé le juge sévère qui était en moi même ; mais ce jour-là, le juge s'était réveillé avant moi, et il me regardait ! Que dire encore ? ... Ce fut une révélation ! Mon être tout entier sembla se transformer. Les haines que j'avais nourries contre la société s'apaisèrent comme par enchantement, et pour la première fois de ma vie, je sentis que mon cruel ennemi était en moi !

A partir de ce moment je devins meilleur, et je soupçonnai que les autres n'étaient ni si méchants ni si mauvais que je l'avais cru. On n'est réellement indulgent pour autrui que lorsque l'on commence à être sévère pour soi-même.

D'ailleurs, j'avais désormais un but, et je voulais l'atteindre. Je commençai une seconde existence, et je ne voulais pas la manquer, comme j'avais manqué la première ; un sentiment nouveau s'était fait jour à travers les incertitudes de mon esprit, et j'étais prêt à affronter toutes les luttes pour lui donner satisfaction.

Je partis. La légèreté ou plutôt la gaieté naturelle qui faisait le fonds de mon caractère m'aidera à supporter les premières épreuves, et me soutint lors des défaillances qui en furent la conséquence inévitable. J'avais si assidûment fréquenté les petits théâtres du boulevard du Temple, pour lesquels je me souviens d'avoir écrit quelques vaudevilles ; j'avais vécu si longtemps en communion d'idées et de principes avec le personnel dont ces théâtres se recrutent, que j'en conservais encore l'insouciance et le scepticisme. Mais ce qui n'était à Paris qu'une manière de dérèglement, devint dans la vie nouvelle où j'entrai, un véritable stoïcisme, et comme c'est le seul service que le passé m'ait rendu, je n'entendis pas lui marchander ma reconnaissance.

Mon arrivée en Australie coïncida fort heureusement avec la première découverte des gîtes aurifères. Je me hâtai donc de profiter de l'événement, et sans perdre de temps comme en Californie, je quittai immédiatement Sydney et me mis en quête des terrains qui devaient me donner de l'or.

Je consacrai cinq années à cette recherche obstinée, et au bout de ce temps, quand je revins à Sydney, je possédais une fortune de plus de deux cent mille francs.

J'avais trente ans à cette époque, c'est-à-dire que j'étais dans toute la force de l'âge. Un instant, j'eus comme le vertige. Que ne peut-on pas tenter avec une pareille fortune ! je revoyais Paris et toutes ses séductions, tous ses plaisirs, toutes ses voluptés, je me trouvais de nouveau sur une pente mauvaise qui menaçait de m'entraîner, et je ne crois pas que cette fois rien eût pu m'arrêter. Je m'empressai de transformer mes lingots, en banknotes, et, choisissant le premier bateau qui devait mettre à la voile, je quittai bientôt l'Australie pour retourner en France.

Telle est ma vie : le reste se devine. Une tempête, un naufrage, et finalement un pauvre diable qui aborde, dans une île déserte, n'ayant pour toute ressource qu'un portefeuille bourré

de billets de banque.

La situation n'était pas neuve, mais je m'en consolai plus vite que je ne l'aurais pensé. J'ai rencontré ici la paix que j'avais vainement cherchée sous différents climats, et pendant dix années j'ai joui d'un bonheur parfait. Les débris du navire sur lequel j'avais fait naufrage m'ont servi à édifier cette maison.

Elle n'est pas grande mais elle me suffit. La nécessité m'a rendu industriel, et j'avais du reste appris, dans les placers, la vie que je suis obligé de mener ici... Je suis seul, je suis libre, je fais ce que je veux, quand je veux, comme je veux ; je ne pense pas qu'il y ait sur le globe une créature plus heureuse que moi.

L'île que j'habite a environ huit lieues de circonférence, elle a surgi vraisemblablement d'un banc de coraux et de madrépores, mais la végétation de l'intérieur rappelle ces pays enchantés où règne, dit-on, un printemps perpétuel.

J'ai trouvé à peu près tout ce qui m'était utile, des tortues délicieuses, des oiseaux à la chair délicate, un gibier abondant et des fruits que la table de Vélour envierait à la mienne.

Quant à la privation de société, je n'en ai jamais beaucoup souffert. J'aime la solitude et je me demande sincèrement quel charme aurait introduit dans cette île la compagnie d'un de mes semblables. S'il m'eût été supérieur, il m'aurait opprimé ; dans le cas contraire, il m'eût ennuyé. Je préfère avoir vécu seul.

Je ne lis ni la Patrie ni le Siècle. J'ignore comment le monde se comporte, ni si l'Europe est républicaine ou cosaque ; encore moins quelle pièce nouvelle on joue sur le Boulevard ; et il ne m'est jamais venu à l'idée de demander à Dieu, dans mes prières, de sauver mon pays des flammes de celui-ci, et des débris de celui-là !

Je n'ai jamais eu l'ambition de laisser un nom après moi, je ne signerais même pas ces quelques lignes qui résument mon existence et disent succinctement ma vie.

Celui entre les mains de qui elles tomberont les prendra pour ce qu'elles valent, et elles lui procureront peut-être un moment de distraction.

Qu'il prenne surtout connaissance de l'appendice, où j'ai détaillé, avec soin, toutes les richesses que je lui lègue... J'ai créé ici un véritable Eden... Il n'était qu'en friche lorsque je suis arrivé ; le voilà maintenant en plein rapport.

Et puis, j'estime que si mon successeur est d'un autre caractère que moi, et si parfois la solitude l'épouvante, il lui sera agréable de penser qu'avant lui un homme a existé sur cette terre, et qu'il y a été heureux... Peut-être même sera-t-il tenté de me vover une reconnaissance éternelle pour ce que j'aurai fait pour lui. Je l'en dispense.

Du temps que je comptais un nombre des vivants, je m'étais habitué à considérer mes semblables avec une profonde indifférence, et je désire être traité de même. D'ailleurs, du moment où la reconnaissance deviendrait une obligation, le service rendu serait bien près d'avoir été un calcul. Je n'ai jamais voulu me lier ni par sentiment, ni par intérêt ; et, puisque la fin de la vie est une séparation inévitable, qu'elle soit éternelle ou non, le mieux est encore de ne point passer son temps à former des liens qu'il faut fatalement briser tôt ou tard ; c'est ma philosophie.

Elle ne vaut pas le diable pent-être, mais elle ne doit pas étonner de la part d'un homme qui n'a jamais pleuré sa mère que sur la fosse commune.

J'ai passé les premières années de mon séjour dans cette île, au milieu des travaux relatifs à mon installation. Je chassais le matin, je travaillais à l'ombre

pendant le jour ; le soir, je fumais en regardant la mer.

Je n'ai éprouvé quelques atteintes d'ennui que plus tard, et quand mon établissement a été complètement terminé... Alors j'ai eu recours à une ressource extrême.

Je me suis rappelé mon ancien métier de vaudevilliste et de dramaturge, et j'ai rédigé les écrits qui indiquent à trois lieues à la ronde les diverses destinations que j'ai assignées aux terrains environnants.

Que l'on ne raille pas trop fort ce ridicule emploi de mon temps ; il n'y a pas de petites distractions pour Robinson, et les bonnes grosses joies que m'ont procurées ces grotesques fantaisies de mon loisir sont là pour m'absoudre au besoin.

Mais, hélas ! je n'ai pas fait que des écrits, et il faut bien que j'arrive enfin à la partie faible de mon discours.

Il y a là, dans un carton marqué de la lettre X, trois manuscrits qui datent de ces dernières années deux vaudevilles et un drame, que je lègue, avec deux cent mille francs, à l'inconnu qui doit me succéder dans cette île.

Quel qu'il soit, qu'il les lise !... Ce me sera une douce consolation de savoir que j'ai eu un lecteur.

Du reste, j'ai la prétention de croire que l'on trouvera dans ces œuvres assez d'esprit et d'intérêt pour en faire supporter la lecture. Je ne veux pas donner à entendre par là que j'ai atteint aux dernières limites de l'art, et que M. d'Ennery ne pourrait pas mieux faire ; mais il y a des degrés en tout, et, retouchées avec soin par les Clairville et les Anicet Bourgeois de l'avenir, ces petites machines obtiendraient, j'en suis sûr, un succès de bon aloi.

O vanité des vanités !... Même au fond de cette île, perdue dans un pli de l'Océan, je n'ai pu me défendre des faiblesses de la nature humaine.

Vingt fois j'ai voulu jeter ces manuscrits au feu que j'allumais le soir autour de l'habitation pour éloigner les bêtes fauves, et toujours ma main et mon cœur ont hésité.

Qu'ils vivent donc, puisque tel est leur destin !... et si jamais une main amie les tire de l'obscurité où ils n'auraient pas dû sortir, que la critique leur soit légère, au milieu des épreuves de la publicité qu'ils auront à subir.

Ai-je dit tout ce que je voulais dire ? je le crois. Je n'ajouterais donc plus un mot, et il ne me reste qu'à souhaiter à mon successeur autant de philosophie et de résignation que j'en ai montré...

Ici, il y avait un blanc, après lequel reprenaient quelques lignes d'une écriture plus tremblée :

Depuis un mois, je m'affaiblis de jour en jour... J'ai de singuliers frissons, et je ne puis parvenir à réchauffer mes mains et mes pieds.

Hier, je me suis regardé dans la petite glace que j'ai sauvée du naufrage... je ne me suis pas reconnu...

Est-ce que ce serait la fin ?

Je vais mourir... J'en suis certain... Cette conviction a pénalisé tout mon être... Ma vue se trouble fréquemment... je me sens des bourdonnements dans les oreilles...

Ma conscience est calme... Je n'éprouve pas la moindre peur... Je ferois bonne contenance...

C'est triste tout de même de s'en aller ainsi... Il me semble qu'il m'eût été bien doux de presser une main amie avant de partir.

C'est bien la mort... Depuis quelques heures, je la vois... elle m'a fait deux ou trois signes... mais j'ai hésité... Elle attend !...

"Je puis à peine tenir ma plume... J'aurai beaucoup de peine à me traîner jusqu'à l'endroit où je veux aller mourir. J'ai beau regarder dans le passé... je cherche vainement ce que je pourrais y regretter..."

"Allons, il faut partir... cette fois, il n'y a plus de temps à perdre..."

"On trouvera mon corps à cent pas de l'habitation, vers le nord, au milieu d'un bouquet de cocotiers."

"Triste ! Triste !... Je me sens quelques larmes dans les yeux. J'ai de l'amertume plein le cœur et pas un souvenir !..."

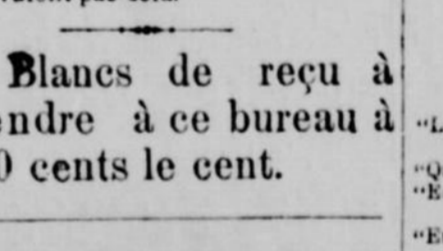
[A Continuer.]

## Maladie du Foie

Vous pouvez toujours savoir quand votre foie n'est pas dans son état normal, ou quand vous êtes ce qu'on appelle bilieux, par quelques-uns des symptômes suivants : Douleur dans le côté et le dos, étourdissement, lourdeur mal de tête, une mauvaise saveur dans la bouche le matin le teint jaune, teinte jaunâtre des yeux, constipation ou diarrhée d'une couleur visqueuse, abata, et présage sinistres. Il est maintenant connu de tous les médecins et autres, qui ont vu leur action que les Pilules de Racines Indiennes du Dr Morse sont d'une cure parfaite pour toutes les maladies bilieuses. Les Pilules de Racines Indiennes du Dr. Morse sont vendues par tous les pharmaciens.

—De jolis morceaux d'or qu'il valait la peine de ramasser. Le plus gros lingot d'or pur connue est celui qui a été trouvé dans la mine de Byer et Haltman, à Hill End, dans la Nouvelle Galles du Sud, Australie, le 10 mai 1872. Il pesait 640 livres et valait \$148,800. On le trouva à 250 pieds de profondeur encaissé dans un lit d'ardoise bleue. Il en a été trouvé une foule d'autres lingots, mais beaucoup plus petits que celui de Hill End, le plus gros qui vient en second lieu étant celui de Mount Moliagel Australie trouvé le 9 février 1869, et pesant 190 livres seulement, une misère à côté du premier. Le propriétaire en a cependant retiré \$46,000. Il y a bien des cailloux qui ne valent pas cela.

Blancs de reçu à vendre à ce bureau à 20 cents le cent.



C. H. Hutchings.

## La Migraine GUÉRIE RADICALEMENT EN PRENANT

## Les Pilules d'Ayer

"Je fus pendant longtemps sujet aux migraines. Elles étaient ordinairement accompagnées de douleurs aiguës dans les tempes, d'une sensation de troupiets et de sensibilité dans un œil, de mauvais goût dans la bouche, la langue chargée, les mains et les pieds froids et des maux de cœur. J'ai essayé un grand nombre de remèdes recommandés pour cette maladie, mais ce n'est qu'après avoir commencé à prendre des Pilules d'Ayer que j'ai ressenti un soulagement complet. Une seule boîte de ces pilules m'a suffi et je suis maintenant débarrassé de maux de tête, et bien portant." — C. H. HUTCHINGS, East Auburn, Me.

## Les Pilules d'Ayer

Ont obtenu une Médaille à l'Exposition Colombienne. Les Ateliers de Joliette d'Ayer est le meilleur.

## PAYSAN

Il est des gens qui font de ce terme une [injure], Ingrats qui, dédaignant village et villa- [géos], Raillent ces va-nu-pieds à la main noire [et dure] Qui s'acharment, courbés sur leur besogne [obscur], Et vivent au milieu des bêtes et des bois.

—O bon travailleur de la terre ! Je baise ta main tutélaire Qui me nourrit et me soutient. Cher va-nu-pieds je te vénère. Paysan, paysan mon père, Merci du pain quotidien.

D'autres, en lui jetant ce nom dans un [blasphème], Viennent dire : "C'est bon pour lui de croire [en Dieu] ; "De graviter autour du vieux clocher [qu'il aime], "Entre les fils qu'il fait et les moissons [qu'il sème] ; "Soyons sans foi ni loi, n'ayons ni feu ni [lieu]."

—O croyant des vieilles croyances ! La terre à qui tu te fiances N'épouse pas les incrédules. Laisse ces fous à leurs démenées, Car ce sont les espoirs immenses Qu'il faut à tes efforts géants.

Ceux-ci plus réfléchis mais non pas moins [sévères] Blâment le paysan d'être sans passions, De regarder passer les hommes penoulat- [rés] Sans imiter nos cris, sans gagner nos [colères], Indifférent et sourd à tant d'ambitions.

—O vrai philosophe ! O vrai sage ! Qu'un tribun débarque ou naufrage Tu n'en paieras pas moins d'impôts. Qu'il porte au rocher de la plage La couleur des flots si leur rage Doit le harceler sans repos.

"Mais, disent-ils, il a l'âme avare et vi- [laine] ; "Sa force infatigable et ses bras invain- [cus], "C'est par amour du gain qu'il les rive à [la peine] ; "Il ne rêve qu'épargne, il ne cherche [qu'ubaine] ; "Et son cœur sans désir danse au bruit [des écus]."

—O prévoyant de la misère ! Le reprochant qu'ils l'ont fait faire C'est de vouloir vivre demain, Économique d'un gain précaire, Tu manges peu ne gagnant guère, Pauvre thérapeur de pain !

"Pour la glorifier sa tâche est trop aisée, "Dit l'autre, son travail n'occupe que ses [bras], "Il s'y rend sans élan, il s'y met sans [pensée] ; "D'un geste machinal sa charrue est [poisée] ; "Ses bœufs marchent il n'a qu'à marcher [dans leurs pas]."

—O serviteur sans servitude ! Tu tâches est difficile et rude, Tu gâtes l'heure et le moment ; Le ciel, les airs sont ton étude ; Et tu lis avec certitude Au grand livre du firmament.

"L'homme des champs fut-il l'homme de [la nature] "Que le poète admire en le poétisant ; "Est-il l'esprit plus haut et la raison [moins dure] ; "Eussions-nous tous pitié du tourment [qu'il endure]."

"Un paysan toujours restera paysan." — Oh ! lui restez ce que vous êtes ! Faites toujours ce que vous faites ! Méprisez ces mots méprisants. Calmes, laborieux, honnêtes, Levez vos yeux, dressez vos têtes, Hommes du pays, Paysans. — PAUL DÉROUËDRE

POUR GUÉRIR LA DÉBILITÉ, Etc. Vin de Quinine de Campbell C'est un tonique très agréable et efficace. En vente chez tous les Pharmaciens, etc.

PATENTS GAVENTS, TRADE MARKS, COPYRIGHTS.

CAN I OBTAIN A PATENT? For a full and complete information, write to the U.S. Patent Office, Washington, D.C. or to the U.S. Patent Office, New York, N.Y. or to the U.S. Patent Office, London, England. A full and complete information, write to the U.S. Patent Office, Washington, D.C. or to the U.S. Patent Office, New York, N.Y. or to the U.S. Patent Office, London, England.

La manufacture McDonald est en train déjà de se reconstruire. On a commencé à déblayer les débris. Contrairement à certains rumeurs qui avait eu cours, que la reconstruction serait faite hors de la ville, il paraît qu'on va restaurer l'ancienne bâtisse. L'entrepreneur Robert, qui a charge des travaux, promet d'employer le plus possible les ouvriers de la fabrique réduits au chômage forcé. Bonne idée.

# LA GAZETTE

JOURNAL HEBDOMADAIRE  
Publié dans l'intérêt des comtés de Joliette, Montcalm, l'Assomption et Berthier. Paraît le jeudi de chaque semaine.

TARIF DES ANNONCES  
1ère insertion par ligne ..... 10 cts  
Pour chaque insertion subséquente 5 cts  
Pour annonces à longs termes, conditions libérales.

Tout ce qui concerne la rédaction l'envoi des correspondances, les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à

LA GAZETTE  
JOLIETTE, P. Q.

JEUDI, 9 Mai 1895

## Encore une augmentation de droits

A la demande du ministre des finances, le gouvernement fédéral vient encore d'augmenter les droits qui étaient pourtant suivant nous, assez élevés sur les spiritueux.

Le peuple qui n'a certainement pas été consulté à ce sujet et qui trouvait qu'on lui faisait déjà assez richement payer son petit coup d'appétit n'aura pas lieu d'être bien satisfait de la surtaxe dont on le gratifie tout-à-coup.

En mettant les liquors fortes à des prix exorbitants, pense-t-on en diminuant la consommation et par ricochet forcer ceux qui en font un usage abusif à se modérer ?

Si c'est pour cela qu'on a accru le montant de l'impôt sur les boissons enivrantes, nous ne pouvons que concéder à nos gouvernants le mérite de l'intention, mais quand au moyen auquel ils ont recouru, il est inefficace et mauvais.

En plusieurs endroits on a été jusqu'à la prohibition, dans l'espérance qu'en plaçant les gens dans l'impossibilité de se procurer du whiskey, on triompherait facilement et en peu de temps du fléau de l'ivrognerie.

Le résultat de l'essai d'un tel régime a toujours été contraire à l'intention de ceux qui en avaient réclamé l'établissement.

Eh ! bien, si en empêchant complètement la vente des spiritueux, on n'a jamais pu avancer même d'un pas la cause de la tempérance, en les mettant tout simplement à un prix plus élevé croit-on faire beaucoup pour le bien public ?

Les conséquences de l'augmentation des droits en question sont faciles à prévoir. Les recettes de la douane seront plus rondes, les marchands licenciés et les hôteliers vendront autant qu'auparavant, mais les consommateurs, eux, dépenseront davantage.

## Le Devoir de Manitoba

A la demande du Lieutenant-Gouverneur de la province de Manitoba, le Dr Bourinot, autorité reconnue et incontestée en matière constitutionnelle, a fait une étude approfondie de la question scolaire, au point de vue de la constitution. Il conclut en déclarant que le devoir de la législature et du gouvernement de Manitoba est de se soumettre purement et simplement à la décision finale du Conseil Privé, et d'adopter une législation qui "fasse disparaître les griefs sur lesquels l'appel de la minorité catholique est fondé."

M. Bourinot démontre clairement et logiquement que la confédération n'est possible qu'autant que la constitution telle qu'elle est interprétée par le plus haut tribunal de l'empire soit respectée par les gouvernements provinciaux aussi bien que par le gouvernement fédéral.

"Je ne puis croire, dit-il, en terminant, que dans un cas si clair que celui-ci, le gouvernement et le peuple de Manitoba soient disposés à violer un principe si fondamental du fédéralisme que celui qui est affirmé par la plus judicieuse autorité constitutionnelle de l'Angleterre."

Cette étude a été transmise au Lieutenant-Gouverneur, qui discute en ce moment la question avec les membres du cabinet Manitobain.

La voix de la raison, de la justice, du patriotisme, de la loyauté, sera-t-elle enfin entendue dans ce conseil ? Aura-t-elle raison du préjugé, du parti pris de l'intolérance ?

Nous le désirons de tout notre cœur ; mais en présence du passé des hommes actuellement au pouvoir au Manitoba et de leur attitude actuelle, nous n'osons encore l'espérer.

On assure que la réponse du ministre Greenway sera que la législature actuelle ayant été élue précisément sur cette question des écoles, elle ne peut abolir virtuellement une loi solennellement approuvée par l'électorat, avant que celui-ci ne se soit lui-même déjugé, c'est-à-dire qu'il demandera une dissolution de la législature et des élections générales.

Le Lieutenant-Gouverneur se rendra-t-il à cette demande ? Ne serait-ce pas, de la part du représentant de la couronne, se rendre complice d'une véritable rébellion, d'un refus catégorique de se soumettre à la loi du pays telle que l'a inter-

prétée le Conseil Privé de Sa Majesté ?

Autant de questions qui seront résolues dans quelques jours.

## UN CONGRES A QUEBEC

Nous apprenons à l'instant que toutes les associations minières du Canada ont résolu de se former en un grand congrès à la fin de juin. Le congrès se tiendra à Québec et plus de cent délégués des différentes associations minières du pays y assisteront.

Nous nous réjouissons de cet événement, qui constituera une attraction de plus pour la belle saison. La réunion de ce congrès a de plus une importance qui ne saurait échapper à personne. Il ne faut pas oublier en effet que la province est richement pourvue en métaux de toute sorte et que la présence ici des délégués des associations minières les plus considérables pourrait avoir pour effet de faire connaître plus intimement ces richesses enfouies dans les entrailles du sol et qui attendent depuis de longues années des capitalistes pour les exploiter.

On nous dit que l'hon. M. Flynn, commissaire des Terres de la Couronne, a été invité par les différentes associations minières à présider le congrès minier qui se tiendra à Québec.

## PARLEMENT FEDERAL

Ottawa, 7.—L'hon. A. Dickey, le nouveau ministre de la justice a pris son siège hier après-midi. Il a été présenté par Sir C. H. Tupper et l'hon. G. E. Foster.

En réponse à Sir R. Cartwright, l'hon. M. Foster dit que le projet de loi à l'effet d'amender la loi des assurances, fera peu de changement à la loi actuelle.

Les bills suivants sont présentés en seconde lecture  
Bill concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest.

Bill constituant en corporation de la Compagnie du chemin de Transcanadien.

Bill constituant en corporation l'Ordre des Forêtiers Canadiens.

Bill constituant en corporation la Compagnie du Chemin de Fer Atlantique du Canada.

En réponse à M. Lister, le ministre de la milice dit que c'est l'intention du gouvernement d'avoir cette année des camps militaires.

Le contrôleur des douanes dit que la position de percepteur des douanes à Niagara Falls sera probablement remplie pendant cette session.

En réponse à Dr. Guay, l'hon. M. J. Haggart dit que trois des employés de l'intercolonial, à Chaudière Curve, Lévis, ont été congédiés parce qu'il n'y avait plus d'ouvrage pour eux. Ces employés sont Louis Laurin, George Demers et Joseph Tremblay. Il seront rappelés à l'ouvrage si les circonstances le permettent.

Il informe ensuite la Chambre que le gouvernement a l'intention de faire réparer la jetée Princesse, à Lévis.

M. McCARTHY fait ensuite l'interpellation suivante :

1. Le ministre des Travaux Publics a-t-il fait publier la dépêche suivante dans le journal la Presse : — "Ottawa, 5 avril. — Je vous autorise à nier comme absolument fausse la rumeur publiée par le Herald que sir Charles Hibbert Tupper a demandé à ses collègues d'ajourner les mesures réparatrices après les élections générales, si ces mesures sont nécessitées par le refus d'agir de la part du Manitoba. Dans ce dernier cas, ces mesures seront présentées sous le plus bref délai, afin d'en assurer l'adoption."

2. Les paroles du ministre des Travaux Publics sent-elles exactement rendues lorsqu'on lui fait dire lors de la nomination à Verchères que "les ministres conservateurs sont unanimes pour donner suite à l'ordre en conseil en passant une loi réparatrice, non parce qu'ils sont catholiques ou orangistes, mais parce que la loi du pays l'exige. C'est comme cela que nous sommes nous, les conservateurs. Quelques-uns ont abandonné nos rangs, d'autres feront de même, mais cela n'empêchera pas le gouvernement d'exécuter son projet. C'est là ce que j'avais à vous dire au nom de mes collègues. Une seule ligne de conduite vous est dictée par le devoir. Si vous ne pouvez vous élever au-dessus des considérations locales ou de parti, vous devez en subir les conséquences. S'il s'est jamais présenté une occasion solennelle, c'est celle-ci, et je vous répète mon appel, non pour moi mais dans l'intérêt de notre pays, de notre race, de notre langue et de nos institutions. Je vous demande d'oublier les liens de parti et de penser à votre Dieu."

3. La politique du gouvernement est-elle exactement annoncée et définie par ces déclarations du ministre des Travaux Publics ?

L'hon. M. OUMET répond qu'il a autorisé la publication de ce paragraphe de la Presse. J'ai fait un discours à Verchères sur la question des écoles du Manitoba, le jour de la nomination des candidats. J'ai fait un historique correct de toute la question et j'ai dit alors que la

politique du gouvernement était de se laisser guider par la loi et la constitution du pays et j'ai demandé l'appui de tous. La politique du gouvernement a été exactement définie dans cette déclaration.

M. McCARTHY demande aussi si l'arrêté réparateur que le gouverneur-général en conseil a passé au sujet de la question des écoles du Manitoba n'est pas accepté par la législature de cette province, ce parlement sera-t-il revêtu du pouvoir de passer une loi ou des lois pour mettre à exécution la décision du gouverneur-général en conseil contenue dans le dit arrêté réparateur ?

Sir C. H. TUPPER dit que cette question peut être interprétée de deux manières : Elle peut être une question de fait, et dans ce cas le gouvernement ne peut être appelé à répondre à une question hypothétique. Si cette question est faite au point de vue légal, ce qu'il croit il ne peut lui donner de meilleures réponses qu'en citant les propres paroles de l'avocat du Manitoba dans sa plaidoirie au sujet de l'appel devant le Conseil Privé.

Il donne lecture d'un extrait de la plaidoirie de M. McCarthy dans lequel celui-ci reconnaît que le gouvernement fédéral a le pouvoir de faire une législation réparatrice.

M. LANGELETT demande ensuite :

1. Est-ce l'intention du gouvernement d'abolir le bureau des inspecteurs de bois (cutlers) de Québec ?

2. S'il en oppose l'abolition, est-ce son intention d'accorder des pensions aux inspecteurs qui sont encore en fonctions ? Et quel sera le chiffre de telles pensions ?

3. Si c'est l'intention du gouvernement de faire accorder de telles pensions aux inspecteurs actuels, se propose-t-il d'en faire accorder aux inspecteurs qui ont été destitués il y a quelques années lorsque le personnel du bureau a été réduit ?

M. WOOD, contrôleur du revenu de l'intérieur, dit que c'est l'intention du gouvernement, excepté le surintendant qui sera fait inspecteur en chef. L'acte 52 Vict., chap. 8, sec. 3, autorise la diminution des cutlers et l'octroi d'une pension n'excédant pas \$200. C'est l'intention de l'appliquer au reste du personnel, soit 13 en tout, à moins qu'ils ne deviennent inspecteurs d'après l'acte de l'Inspection.

On discute ensuite l'exportation du bétail canadien en Angleterre et la question d'amender la loi électorale. Plusieurs députés prennent part à ce débat, puis la chambre s'ajourne à 6 heures.

## LE PIEDESTAL

De Ste-Anne de Beauport  
La navigation est ouverte, la belle saison arrivée, et les pèlerins à la bonne Sainte Anne vont sans doute recommencer avec un religieux entraînement, comme les années précédentes.

En entrant dans la basilique de Beauport, le premier objet qui frappe les yeux des pèlerins, ce sera le nouveau piédestal sur lequel repose, depuis le mois de novembre dernier, la reine toujours aimée de ce sanctuaire vénérable.

Cette œuvre d'art, évaluée à plus de quinze cent piastres, est le don généreux d'une dame de New-York, qui veut rester inconnue.

Voilà un bel exemple de charité, un trait de modestie vraiment admirable en ces temps de lucre, d'égoïsme et de vanité.

Le piédestal proprement dit consiste en une colonne monolithique de cinq pieds de hauteur, toute en bel onyx verdâtre, transparent et veiné de nuances les plus délicates. Par un heureux contraste, le chapiteau de marbre brun foncé, sur lequel se dresse avec majesté la statue miraculeuse, est enrichi de fines et brillantes ornements en cuivre formées de feuilles d'acanthe, de reliefs corinthiens et de quatre anges aux ailes étincelantes.

Autour de cette colonne, on a placé des coffrets en marbre blanc, avec porte en onyx et cadre en cuivre doré, pour recevoir les offrandes des pèlerins, les actions de grâces des miraculés, les requêtes des infirmes et des infortunés.

Sur le socle du monument on peut vénérer une relique de la maison de sainte Anne à Jérusalem ; et sur le fond assemblé de chacune de ses faces se détachent de gracieuses patères, éclatantes comme des ornements d'or.

Enfin, tout autour du piédestal, une solide balustrade, servant de prie-Dieu, s'élève du degré où les fidèles viennent s'agenouiller pour invoquer l'aimable sainte. Et soutenant l'appui-main de cette balustrade, court une élégante rangée de colonnettes en onyx, qui se réunissent par le sommet en forme d'arc et dont la base et les chapiteaux en beau cuivre doré n'ont pu être si richement et si finement sculptés que par la main d'un véritable artiste.

## Le Grand Nord

Un parti d'ingénieurs de la compagnie du chemin de fer du Grand Nord est parti vendredi pour Hawkesbury, pour choisir l'endroit où devra être érigé sur la rivière Ottawa, le pont qui doit relier ce chemin au Canada Atlantique.

## LE MYSTERE DE ST-THOMAS

Daudelin en vie

Et de retour à St-Hyacinthe

St-Hyacinthe, 4. — Jean-Baptiste Daudelin qui l'on croyait avoir été tué dans les bois entre St-Thomas et St-Hyacinthe, est revenu ici, plein de vie et de santé, ce matin. Il déclare que son absence a été motivée par des affaires dont il ne parle pas.

Mme Girouard, de St-Hyacinthe, pensant que son frère Jean-Baptiste Daudelin était la victime de St-Thomas, avait envoyé son fils Léonard pour voir le cadavre trouvé par Lafond.

Il pensait que le mort était bien son oncle quand l'on apprit que Daudelin était de retour à St-Hyacinthe.

## CHAIR A MARTYR

Parlant de la récente conflagration à Montréal, Jean Badreux, un chroniqueur du Monde, écrit :

A qui était imputable cette catastrophe qui aurait pu encore avoir des conséquences plus terribles ? A bien des gens. Au propriétaire, aux architectes et surtout aux inspecteurs de manufactures.

Comment, voilà une immense construction à cinq étages ; voilà une fabrique où l'on manipule des quantités considérables de matières combustibles, voilà un édifice qui contient tout le jour 1200 êtres humains exposés à périr tous si le feu se déclare soudainement dans des conditions particulières, et rien n'a été prévu, aucune précaution n'a été prise pour le cas toujours probable d'un incendie.

Il n'existait aucun appareil de sauvetage, en dépit des règlements. Bien mieux, les fenêtres des étages supérieurs étaient grillées, et une seule porte livrait passage aux 1200 âmes contenues dans cette ruhe immense.

Pourquoi ces fenêtres grillées, demandera-t-on ?

Pour empêcher les ouvriers de soustraire du tabac en le faisant passer, par la fenêtre, à un complice du dehors.

N'y a-t-il pas d'autres moyens de surveillance que celui qui consiste à séquestrer tous les travailleurs pour l'un d'eux, être encore hypothétique, qui pourrait dérober de la marchandise à son patron ?

Ne pourrait-on établir un, deux, trois, quatre gardiens, même, surveillant les abords de la manufacture.

A moins de se méfier aussi des gardiens, le procédé était aussi efficace et moins dangereux que le grillage des fenêtres.

Est-il admissible que l'on n'ait pas songé, en établissant ces grilles, au danger auquel on exposait les ouvriers en cas d'incendie ?

Si, on y a songé. Mais on se moque bien de ce qui peut arriver de désastreux lorsque ce sont de si petites gens que les ouvriers et ouvrières qui sont exposés à souffrir, ou même à mourir.

De cette engeance de pauvres diables, il n'en manquera jamais, et les millionnaires qui consolident leur fortune à l'aide des besogneux n'ont nullement besoin de ménager l'espèce : elle ne fera jamais défaut.

Seulement, cette espèce d'êtres humains pour lesquels les grands du jour professent une si souveraine indifférence, ont une constitution anatomique et psychologique exactement semblable à celle des broyeurs d'hommes.

Ils ont des entrailles pour gémir sur le sort de leurs petits massacrés pendant le rude combat de la vie.

Ils ont une intelligence non plus paresseuse que celle de leurs boss, et ils l'utilisent au profit presque exclusif de ces derniers.

Ils ont une épiderme, tannée par la douleur et le travail, moins sensible peut-être que celle des oisifs, mais leur chair frémit quand même sous les meurtrissures d'un écrasement, le baiser de la flamme ou la morsure du scalpel.

Ils ont un estomac plus délabré, mais aussi exigeant que celui du patron ; et pour satisfaire aux exigences de cet estomac, ils exposent leur vie dans des fabriques qui, par la puissance d'une étincelle, peuvent devenir leur tombeau.

Ab ! oui, il y a des responsabilités ; oui, il y a des coupables dans la catastrophe qui s'est produite hier.

A quoi servent donc les inspecteurs de manufactures, s'ils laissent boucher les issues d'un bâtiment où plus d'un millier de travailleurs sont menacés de la plus terrible des morts.

Une mine d'or à Québec

Les ouvriers qui travaillent à la construction de la résidence de M. A. Dauphin trouvent dans les excavations des myriades de pépites jaunes ressemblant furieusement à l'or. Grand émoi, et cela se conçoit ; malheureusement, le minéral porté à Mgr Laflamme s'est trouvé être du mica décomposé, ou en termes chimiques du silicate de potasse.

## Une balle dans la tete

Au presbytère de St-Louis du Mile-End

Hier soir, vers cinq heures et demie, un terrible accident est arrivé au presbytère de St-Louis du Mile-End.

Un jeune garçon nommé Joseph Picard et âgé de 15 ans, profitant de l'absence de M. le curé Lesage, qui était allé passer quelques jours dans sa famille, est entré dans le presbytère pour s'y amuser.

C'est là qu'il rencontra la victime de l'accident, Mlle DesGrosseillers, âgée de 13 ans. A cinq ou six pieds d'elle, il se mit à manier son arme et soudain le coup partit frappant la jeune fille à la tempe gauche et la tuant instantanément.

On s'imagina l'émoi qu'à causé cet événement.

Sa mère, Mme DesGrosseillers, qui est ménagère du presbytère, accourut aussitôt en entendant les cris douloureux de son enfant et à son arrivée elle n'eût devant les yeux qu'un cadavre.

Quand cet accident est arrivé la fille était assise sous la galerie tout près de l'escalier d'où venait de descendre le jeune Picard.

La jeune Alida restait actuellement au presbytère avec sa mère, car le couvent de St-Thomas de Joliette où elle faisait ses études, était fermé à cause de la diphtérie. On dit que l'enfant était douée de bonnes qualités et ne remportant que des succès dans ses classes.

Le corps de la victime est actuellement exposé au couvent de St-Louis du Mile-End.

La famille Picard est dans la désolation au sujet de ce triste événement dû à l'imprudence de leur fils Joseph.

On dit même que Mme Picard est très malade depuis hier soir et que sa position délicate inspirée des craintes sérieuses aux médecins qui la soignent.

M. J. Be Picard demeure au No 140 rue St-Dominique.

M. le vicaire Contant a pu donner à la victime, avant qu'elle expire, tous les secours de la religion.

Comme nous l'avons dit, M. le curé Lesage était absent hier et l'on peut s'imaginer facilement son chagrin quand on lui apprit la triste nouvelle ce matin, à son arrivée.

Il y avait au moment de l'accident, trois vicaires au presbytère, les révérends MM. Contant, Dupras et Desnoyers.

## Compliment de petite-fille

Bonne maman, je suis savante ; Je sais compter sur mes dix doigts, Je sais que votre ère présente Est mil huit cent cinquante-trois, Je sais aujourd'hui c'est la fête, Que toutes parts on s'apprête A la célébrer pour le mieux ; Mais moi qui suis fière, grand'mère, Je vais t'embrasser la première ; Le premier baiser en vaut deux.

Pour bien commencer cette année, Je te fais ici le serment De ne pleurer, chaque journée, Que deux ou trois fois seulement. Ce n'est pas tout, et je m'engage A ne plus faire de tapage Lorsque, le soir, on causera, A m'aller coucher de bonne heure, A manger du pain si je pleure Quand on me débarbouillera

Je te promets d'être occupée De choses bonnes à savoir, De ne jouer à la poupée Que le matin et que le soir ; De donner tout ce qu'on me donne Aux pauvres gens à qui l'aumône Rend l'espérance avec la foi, Et d'être une bonne grand'mère Si j'ai dans ma saison dernière, Des petits enfants comme moi.

A. D.

ON SE PREPARE

A REPOUSSER LES METIS ET LE SAUVAGES DU DAKOTA

Winnipeg, 6.—Les Royal Canadian Dragons ont reçu ordre d'Ottawa de se préparer à partir pour Kil larny afin de défendre la frontière manitobaine contre l'invasion des métis et indiens, mécontents du Dakota Nord.

On ne croit pas que le mouvement insurrectionnel soit sérieux, car métis et sauvages bien comptés ne forment pas un détachement de plus de 300 hommes.

On prétend que Gabriel Dumont le lieutenant de Riel, est avec les mécontents.

## Un serpent de terre

Il ne s'agit point ici du légendaire serpent de mer qui paraît bien définitivement disparu. C'est d'un serpent de terre que nous parle le journal Allemand Prometheus ; ce journal est sérieux et il affirme que la peau du serpent en question a été présentée récemment à la réunion de la Société savante de Casuel. Quel beau serpent ! Sa dépouille

le mortelle provenait de Sumatra ; elle avait 8 mètres 10 de longueur ; encore y manquait-il la queue, évaluée à vingt centimètres. Mais il ne faut pas chicaner sur quelques centimètres.

Ce serpent, du genre des pythons, a été pris dans un poulailler au moment où il venait d'engloutir neuf poulets. Ces poulets retrouvés intacts ou à peu près dans l'estomac du reptile firent les délices des naturels malais qui avaient coopéré à la capture du serpent.

Le poulailler dans lequel ce serpent de terre a été surpris devait avoir de vastes dimensions ; mais, comme le fait s'est passé à Sumatra, on serait mal venu à suspecter la présence du monstre dans un poulailler.

En tout cas, les naturels malais, et malins, qui ont fait cette capture, méritent d'être inscrits au livre d'or des chasseurs qui font des chasses exceptionnelles. On ne dit pas comment ni à quelle sauce ils ont mangé leurs neuf poulets, ni si le serpent lui-même a été, la tartare ? Le problème eût été résolu, dans ce cas de la façon la plus agréable et la plus complète.

## Scenes Ignobles

Le Vendredi Saint et les libres penseurs

Il s'est passé le vendredi saint, dit l'Univers du 13 avril, à la Maison du Peuple, un fait si abominable que le cœur se soulève et que la main tremble d'indignation, quand on veut le raconter.

Il se donnait dans ce bouge, un banquet gras présidé par le député socialiste Ernest Roche, assisté de Clotvis Hugues, le renégat qui doit ce qu'il sait à la générosité des prêtres. On voyait aussi là Robin, l'ex-éducateur animal de Compiègne.

Sur la fin du repas, on a introduit un cochon, — un de plus, mais celui-ci mort, comme les Roche, les Hugues et les Robin mourront d'ailleurs. Et alors, voici ce qui s'est passé. Nous citons le *Matin*, journal libre-penseur :

"On apporte un petit cercueil. Un homme met le porc dans la boîte ; un autre empoigne la croix et le drapeau rouge, tandis qu'un grand jeune homme affublé de vêtements ecclésiastiques, parodie la cérémonie funèbre..."

"Alors un rire immense secoue les ventres et les tables ; c'est une explosion, un trépigement à réveiller le petit porc lui-même ; et toute l'assistance de chanter en chœur le *Dies irae*..."

"La procession, croix et drapeau rouge en tête, fait le tour de la salle pendant qu'un assistant asperge les banquettes..."

"Après quoi, quelques discours bien sentis... M. Ernest Roche fait le procès du christianisme, et M. Clotvis Hugues celui du cléricisme..."

"On se sent fier d'être représenté par des députés capables de jouer un rôle dans une scène de cette nature..."

Brutes dégoûtantes et sacrilèges, vous serez châtiés, probablement dès ce monde. Et comme ce sera bien fait !

## UN PRINCE "DUDE"

Il en coûte cher à un prince pour se vêtir et figurer à la cour à l'égal de tous les brillants officiers, nobles ducs, marquis, etc., sous le rapport de l'uniforme et des costumes.

Mais parmi les Altesses européennes, aucune ne l'emporte sur le prince de Galles, le glorieux héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, sous le rapport de l'extravagance du luxe et du caprice en fait d'habillements.

Voyons le bilan du prince de Galles pour ses costumes et habillements.

Le prince de Galles est l'heureux possesseur de 70 uniformes, dont le coût moyen est de £150 (\$750).

Le prince de Galles paie douze guinées (\$62.50) pour un redingote ; 15 guinées (\$78) pour un habit, quatre guinées pour pantalons (\$21) complet ordinaire huit à dix guinées (\$42 à \$52.50).

Pendant que le prince est à Londres, le prince use deux redingotes par mois ; il lui faut douze habits par année.

Le prince a une immense garde-robe de complets qu'il ne porte jamais plus qu'une ou deux fois.

Ses costumes de chasse lui coûtent plus de \$1200 par année.

Le prince achète trois chapeaux de soie par quinzaine et il ne met jamais deux fois la même paire de gants.

Le prince est l'homme le mieux et le plus élégamment chaussé du Royaume-Uni. C'est un *dude*.

## NOUVELLES de BERTHIER

M. Honoré Lincourt, de l'Assomption, a fait l'acquisition du domaine de Berthier et en a pris possession la semaine dernière.

M. Lincourt a payé cette magnifique propriété \$14,000.

M. C. Beausoleil, M. P., s'occupe activement de la construction du chemin de fer entre St-Gabriel de Brandon et Ste-Emilie. Les travaux vont commencer incessamment.

## Echos de Joliette

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de "La Société Artistique Canadienne" que nous publions sur la 4<sup>ème</sup> page de notre journal, afin que vous puissiez vous rendre compte du nombre de lots distribués au tirage de chaque semaine.

Un petit garçon, enfant de M. Avila Lépine, restaurateur, a été renversé par une voiture samedi soir sur la rue St-Paul et dans cet accident, il s'est démis une jambe. On l'a immédiatement conduit chez M. Mireau, rebouteur, à St-Jacques de l'Acadian.

Au moulin à scie de la Société à Bois de Joliette, un jeune homme du nom de Charbonneau, s'est fait accidentellement grièvement blesser à la tête lundi matin, par suite de la rupture de la chaîne à l'aide de laquelle on monte les billots.

Faute de public, la représentation que le professeur Ulysse, magicien, devait donner lundi soir à la salle de l'Institut, n'a pas eu lieu.

Nos moulins à scie sont entrés en opérations et vont mettre cette année plus de mille pieds de bois que jamais sur le marché.

Depuis dimanche la température a varié et s'est maintenue à un haut degré de chaleur.

Une suggestion: Notre fanfare devrait de temps à autre donner des sérénades en plein air et quelques fois se faire entendre du haut du balcon du marché, le dimanche soir par exemple.

N'oubliez pas que pour 10 cents vous pouvez gagner un lot de \$1,000.00 en achetant un billet de "La Société Artistique Canadienne" au bureau de la Gazette de Joliette.

Dimanche dernier beaucoup de nos concitoyens se sont rendus aux Dalles pour y voir passer les billots et rendre visite aux drivers. Ils sont tous revenus enchantés de ce petit voyage.

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé les semences sont déjà commencées depuis quelque temps dans nos campagnes et en plusieurs endroits elles sont même terminées.

Les trains circulent régulièrement sur le "Grand Nord" entre St-Jérôme et Montcalm. A ce dernier endroit on peut tous les matins prendre les chars à 4 1/2 hrs. Nous annonçons cela pour l'information de nos lecteurs en particulier et le public voyageur en général.

L'affaire de St-Thomas continue à faire du bruit dans nos régions. Les recherches se poursuivent activement. On conserve l'espérance de mettre un beau jour la main sur les auteurs ou l'auteur de l'assassinat. La justice est tenace et ne se tient pas pour battue. Elle veut absolument arriver à connaître le nom de celui dont le cadavre a été trouvé à St-Thomas. Réussira-t-elle? Probablement.

M. Édouard Migué, marchand épicer, offre en vente, à bonnes conditions, un magnifique buggy ainsi qu'un carrosse de famille. Avis à ceux qui pourraient avoir besoin d'acheter des voitures de cette sorte.

La fromagerie que nous avons en cette ville et dont M. Dubeau est le propriétaire, a le premier du courant, commencé ses opérations.

## Naissance

En cette ville le 4 du courant, la Dame de M. Joseph Jolicœur, une fille. Parrain et marraine, M. J. Lavigne restaurateur et sa Dame.

## Décès

Dimanche dernier, à l'église paroissiale, a eu lieu après les vêpres la sépulture de l'un des enfants de M. J. H. Renaud, marchand de fer.

## MARIAGE

Mardi matin, à St-Félix de Valois, M. Desroches, commis-marchand et fils de feu M. Narcisse Desroches, conduisait à l'autel, Mademoiselle Maria St-Germain. La cérémonie de l'union conjugale a été des plus imposantes. Nos souhaits de bonheur à l'heureux couple.

## TAPIS ET PRELARTS

Notre assortiment est complet, n'achetez pas sans venir nous voir. Nos prix sont très bas.  
FORTIER & Cie.  
148 Rue St-Laurent  
Montréal.  
Nous paierons le fret.

## UN CYCLONE

Sioux City, la 4.—Une centaine de personnes probablement ont été tuées par le terrible cyclone qui a dévasté Sioux County, hier. La plupart des maisons du village et des fermes environnantes ont été démolies. Ce n'est pas avant quelques heures que l'on pourra connaître exactement le nombre des victimes.

Plus tard.—Quatre maisons d'écoles ont été renversées et démolies par la tempête et dans une d'elles, près de dix enfants ont été tués et blessés. Plusieurs des enfants ont été emportés par le vent à un quart de mille de distance, et ceux qui n'ont pas été tués, ont reçu des blessures auxquelles ils succomberont probablement.

Les villes de Sioux Centre, Ireton, Orange City, Doon, Hull, Sheldon, Alton, Ashton, Sibley et Lemars qui se trouvaient sur le passage du cyclone, ainsi que quelques autres localités, ont éprouvé des dommages considérables. Quelques-unes ont été entièrement détruites.

Le cyclone a été suivi d'un gros vent et d'une pluie torrentielle. Les fils télégraphiques sont dans un désarroi complet dans tout le comté, et les voies ferrées sont détruites en plusieurs endroits.

Jusqu'à présent on classe les pertes de vie comme suit: Sioux centre, 50; Parkins, 40; Avon, 10; Sibley, 5. Le cyclone était accompagné d'éclairs et de tonnerre, et plusieurs personnes se sont fait tuer par la foudre.

## BON A SAVOIR

Voulez-vous acheter un ameublement de salon?

Venez nous voir nous défilons qui que se soit pour argent comptant.

FORTIER & Cie  
148 Rue St-Laurent  
Montréal.

Nous paierons le fret.

## Tempête dans l'Ouest

Victimes de la foudre

Greenbay, Wis., 4.—Une tempête électrique s'est abattue sur Seymour, hier soir. Un homme s'est fait tuer par la foudre et sa femme a été sérieusement blessée.

Monticue, Wis., 4.—Une violente tempête électrique s'est abattue sur le village Killnerville, hier, et deux enfants se sont fait tuer par la foudre.

A York, où la tempête a étendu ses ravages, la femme de Joseph Sutherland, s'est aussi fait tuer par la foudre.

## Attendez Attendez l'A mi ?

Où allez-vous donc ?

Je m'en vais à Montréal chez Fortier & Cie, 148 Rue St-Laurent faire mes achats de tapis et prélaris. C'est la vraie place je veux aussi surprendre ma femme, je vais lui acheter un beau set de salon.

Pas de fret à payer c'est avantageux

## UN GROS CONTRAT

M. W. G. Reid a obtenu un gros contrat hier, de la compagnie de chemin de fer Atlantic and Lake Superior.

On lui a donné à construire cent quinze milles de chemin entre Sorel et la Pointe Lévis.

Ce contrat comprend la construction de ponts sur les rivières Richelieu, Yamaska, St-François et Nicolet.

MM. Connolly ont eu le contrat pour la partie à construire près de Paspébiac.

Avocats et banquiers, n'oubliez pas que les 23 et 24 mai sont jours non juridiques.

Une dépêche de Toronto nous apprend que les débitants de boissons y ont porté de 5 cents à 10 cents le prix d'un verre de whisky.

Le sucre se vend un centin la livre de plus depuis samedi, à divers endroits.

## DISTRICT DE JOLIETTE

Cour Criminelle: Sera tenue chaque année le quinzième jour des mois de juin et décembre.

Cour Supérieure: Le premier lundi et les quatre jours suivants de chacun des mois de janvier, février, mars, avril, mai, juin, septembre, octobre, novembre et décembre, et si le premier lundi n'est pas un jour juridique, le premier jour juridique suivant le dit premier lundi.

Cour de Circuit: pour le district de Joliette sera tenue, chaque année, les mercredi, jeudi et vendredi de la semaine suivant le terme de la dite cour supérieure ci dessus fixée.

Cour de Circuit dans et pour le comté de l'Assomption: sera tenue chaque année en la ville de l'Assomption, le premier et deuxième jour de chacun des mois de mars, juin, septembre et novembre, et les vingt-septième et vingt-huitième jours du mois de décembre.

Cour de Circuit dans et pour le comté de Montcalm, sera tenue, chaque année, au village de Ste-Julienne, les troisième et quatrième jour de chacun des mois, de mai, juin, septembre et décembre.

## Décision judiciaire concernant les journaux

1<sup>o</sup> Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non que le journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre est responsable du paiement.

2<sup>o</sup> Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arriérés qu'elle doit sur abonnement ou autrement. L'éditeur peut continuer à lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner en outre le prix de l'abonnement qu'il ait retiré ou non le journal au bureau de poste.

3<sup>o</sup> Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le comté où le journal est publié lorsqu'il demeure à des centaines de lieues de cet endroit.

4<sup>o</sup> Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve "prima facie" d'intention frauduleuse.

## CERTAINEMENT VOUS LIREZ

Les déclarations publiées dans ce journal qui ont rapport à Hood's Sarsaparilla. Elles démontrent au delà de tout doute que HOOD'S GUERIT.

La constipation, et tous les dérangements du foie sont guéris par Hood's Pills.

Toutes les troupes stationnées à Winnipeg ont reçu ordre de se rendre à la frontière pour arrêter l'invasion des sauvages venant du Dakota.



M. J. Alcide Chausse  
Montréal, P. Q.

## Une Médecine Merveilleuse

Chaque fois que l'on en fait un Bon Essai la Hood fait ses Preuves

La lettre suivante est de M. J. Alcide Chausse, architecte et arpenteur, No 120 rue Shaw, Montréal, Canada:

"C. I. Hood & Co, Lowell, Mass.: Messieurs—Je prends de la Hood's Sarsaparilla depuis environ six mois et j'en suis très heureux de dire qu'elle m'a fait beaucoup de bien. En mai dernier je pesais 152 livres, mais depuis

**HOOD'S**  
Sarsaparilla  
**GUERIT**

que j'ai commencé à prendre de la Sarsaparilla de Hood mon poids a augmenté à 163. Je crois que Hood's Sarsaparilla est une médecine merveilleuse et en suis très satisfait." J. ALC. CHAUSSE, MONTRÉAL, CANADA.

Hood's Pills guérissent toutes les maladies du foie, la bile, la jaunisse, etc. 25 cents.



FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS.

Cour Supérieure

Joliette, à savoir: } DAME AURE-LIE THIBAUT, de la ville de l'Assomption, veuve de feu Joseph Lahaise, Demandeur, contre ALEXIS CHEVIGNY dit DURAND, cultivateur, du même lieu, Défendeur.

Une terre située en la paroisse de l'Assomption, désignée sous le numéro cent quatre-vingt-deux (182), des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la dite paroisse de l'Assomption.

Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de l'Assomption, le VINGT-CINQUIÈME jour de MAI prochain, à DIX heures de l'avant-midi. Le dit bref rapportable le premier jour de juin prochain.

A. M. RIVARD,  
Shérif.

Bureau du Shérif,  
Joliette, 9 mai 1895.



## Restaurant Lepine

Rue St-Paul, porte voisine de noire bureau

JOLIETTE, P. Q.

Huitres fraîches au verre et à la mesure cigares de choix. Cidre-Champagne, Soda, Ginger-Ale, Tabacs, pipes, fruits et sucreries de toutes sortes.

## A LOUER

M. Alcide Mandeville, offre à louer, dans sa résidence située sur la rue St-Charles Rorromée en face de la rue Notre-Dame deux appartements, des mieux situés pour bureau d'avocats notaires ou médecin. M. Mandeville se charge de chauffer lui-même les dits appartements, de sorte que le locataire n'aura que son loyer à payer.  
Prix très modéré.

## COLONNE

## AU "BON MARCHÉ"

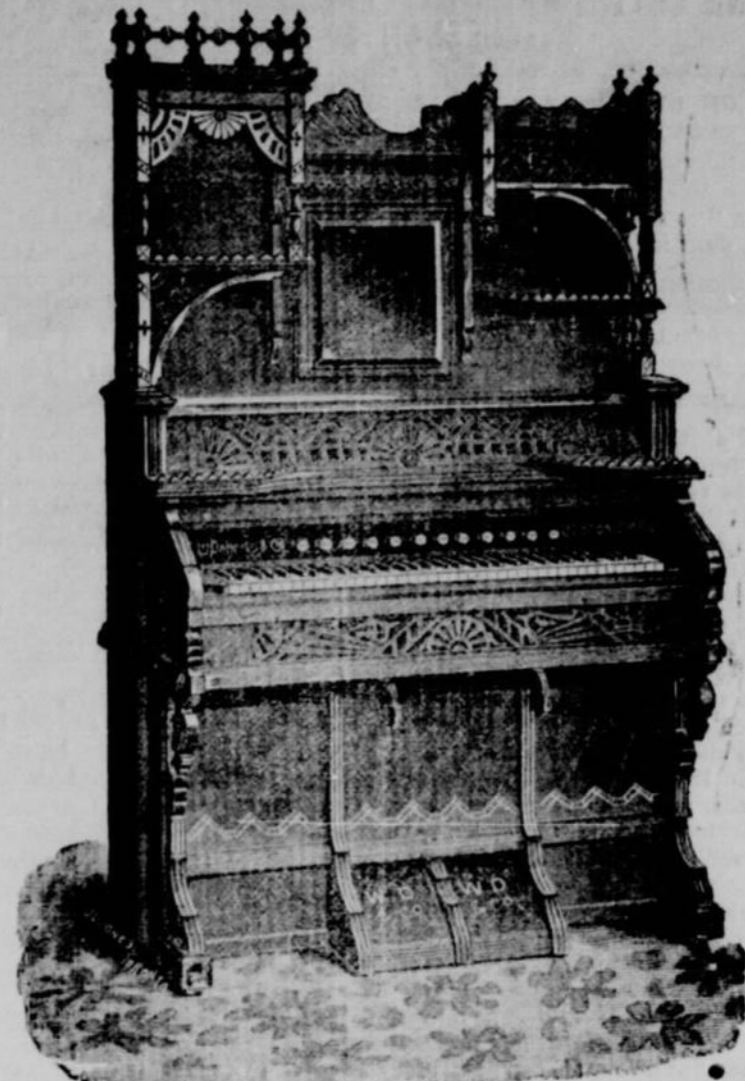


Nous commencerons lundi prochain, le 15 courant, une grande vente au rabais de tout le stock que nous avons sans exception. Nous avons l'intention de vendre à un prix si bas que tout le monde voudra acheter

Une visite à notre magasin vous convaincra de la vérité de ce que nous vous promettons.



Nous donnons toujours des présents



## PIANOS ET ORGUES

Des meilleures manufactures venues à prix réduits à des conditions libérales, par

## MACHINES À COUDRE

De Toutes Sortes

Et de tous les prix, à vendre à conditions faciles.

## J. C. ROBITAILLE,

Propriétaire du seul magasin de ce genre à Joliette.

Une visite à cet établissement est sollicitée.

Etabli en 1868.

Téléphone No. 3.

## PUBLIC ACHETEUR

## M. FRS. RIVEST

Epicier et marchand de chaussures,

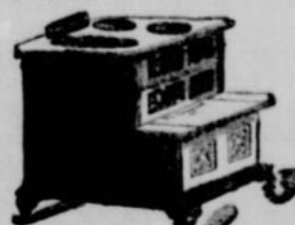
Coin des Rues

De Lauaudière et St-Barthélemy, JOLIETTE, P. Q.

A le plaisir d'annoncer à ses pratiques et au public en général que ses liquères sont toujours de premier choix.

Monsieur Rivest tient aussi les chaussures de toutes sortes et de tout prix, telles que: Bottines boutonnées, Bottines lissées, Souliers pour hommes, femmes et enfants. Bottes sauvages, souliers à hautes et basses semelles offerts surtout aux cultivateurs, à des prix plus bas que partout ailleurs.

Tous commandés reçus par le téléphone seront exécutés promptement et avec attention.



## POELES! POELES

M. Rivest tient dans son établissement un assortiment de poeles de cuisine améliorées et dans les derniers patrons, qu'il peut vendre à très bas prix.

Il invite enfin tous ceux qui veulent acheter un bon poêle et payer bon marché, à aller le voir avant d'acheter

## BOIS DE CORDE

de toutes sortes

A VENDRE A TRÈS BAS PRIX.

## L. Z. MAGNAN

MANUFACTURIER DE

Biscuits et Sucrieries

DE TOUTES SORTES

En Gros Seulement.

JOLIETTE, P. Q.

M. L. Z. Magnan tiendra toujours un assortiment complet de biscuits et de bonbons de toutes sortes, et il sera en état de donner satisfaction à sa clientèle, tant par la modicité de ses prix que par la qualité de sa marchandise.

M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands n'importe quelle quantité de tabac manufacturé de la

MANUFACTURE DE JOLIETTE ainsi que du tabac en feuille.

M. MAGNAN aura toujours en main le célèbre Vinaigre de Drouin, Frère & Cie, Québec, qui est reconnu comme le plus pur et le meilleur offert sur le marché canadien. De meilleurs certificats ne peuvent être donnés, car l'analyse en a été faite et démontre sa haute qualité. Essayez-le.

## MACHINE A MOUDRE DE VESSOT

Système le plus parfait et économique pour faire la mouture, en compétition avec le moulin entier, notre mouture a remporté

Médaille d'or et diplôme à l'Exposition de Chicago.

1<sup>er</sup> prix à l'Exposition Provinciale à Montréal, 1884. A Hamilton en 1885.

Diplômes à Sherbrooke, 1885, 1891, 1892, et Ottawa 1892.



Nous attirons l'attention des cultivateurs et des meuniers sur nos moulages améliorés.

## Le "Petit Champion"

est adopté surtout à être mu par pouvoirs à chevaux, et se vend à bien bon marché. Nos grosses moutures pour les moulins moulent de 20 à 30 minots à l'heure, et fin que désiré: n'employant qu'environ la moitié du pouvoirs que requièrent les meules en pierre. Audéjà de 1000, sont en usage dans le Canada.

Facile à opérer. Tout le monde peut être meunier. Ces machines sont vendues garanties et à l'essai.

Nous manufacturons aussi des rouleaux semant ou non, les graines fourragères, et des agrès de scie rondes, pour scier bois de longueur en bois de corde ou poêle.

Demandez le prospectus, Adressez: S. VESSOT & Cie,

Sous Manufacturiers,

JOLIETTE, P. Q. - CANADA.

Agents demandés.



## Vivons et laissons vivre

Les prix réduits, les marchandises de bonne qualité signifient toujours une économie de maison de commerce à l'encouragement public. Il en est de même pour l'atelier de l'artisan établi qui compte exclusivement sur son expérience en son métier.

Pour cette raison Monsieur P. A. Beaujeu maître-sellier faisant affaires, à deux pas du marché, sur la rue St-Paul, avertit respectueusement les gens de la ville et de la campagne à le favoriser d'une visite. On trouvera toujours chez lui un assortiment général et varié de harnais simples et doubles de toutes sortes et de tous prix.

Satisfaction complète et entière assurée à tous pour les conditions de vente. On sera de plus, certain d'être vraiment content des ouvrages de réparation qu'on lui confiera. N'oubliez pas d'aller le voir à la première occasion qui se présentera.

**UNE LETTRE INTERESSANTE**

**D'un monsieur qui a beaucoup souffert pendant des années**

Il a découvert le moyen de se guérir dans les colonnes d'un journal et il s'en est servi

Au rédacteur de la Liberté, Sainte-Scholastique, Qué.

Cher monsieur, J'ai beaucoup souffert, pendant de longues années, et comme c'est dans vos colonnes que j'ai découvert le moyen de me guérir, je serais heureux, si je peux aider un autre malade, en vous demandant de publier un exposé bref de mon cas, pour démontrer comment j'ai été soulagé des souffrances que m'a causé une attaque de rhumatisme très violente, qui m'a rendu l'existence bien misérable durant une longue période de temps.

En 1886, je suis parti de Saint-Basile, ma ville natale, pour aller chercher fortune aux Etats-Unis. Je suis allé à New York où j'ai vécu pendant quelque temps; de là je suis allé à Boston, où j'ai trouvé un emploi dans un grand établissement d'imprimerie. Mon emploi m'obligeait à travailler dehors, exposé au beau ou mauvais temps, ce qui me me voyait obligé de rester à ma chambre pendant quelque temps. J'ai été assez imprudent pour sortir avant mon complet rétablissement, et cela m'a occasionné une rechute; quelques jours après je sentais de terribles souffrances m'envahir la jambe et le côté droit. Je fis mander un médecin. Celui-ci me déclara que je souffrais de rhumatismes; mais, sous son traitement, mes souffrances au lieu de diminuer augmentaient de violence. J'ai essayé d'autres remèdes dont quelques-uns m'ont un peu soulagé durant quelque temps; mais cela n'a pas duré. Je me suis décidé à retourner au Canada, et à mon arrivée à Ste-Monique, où j'avais l'intention de m'établir, j'ai eu une nouvelle attaque et les souffrances sont revenues avec autant de violence qu'auparavant. Ces souffrances, je les éprouvais dans toute ma jambe droite, qui devint si malade, que je ne pouvais plus poser un pied par terre. J'essayai beaucoup de remèdes; mais sans pouvoir arriver à extirper la nature du mal: à la fin, mes souffrances devinrent si vives que je ne pouvais presque plus dormir. Vous pouvez comprendre que mon état était désespéré. Je me rendis à Montréal, et des amis qui venaient me voir étaient fermement d'avis que je pouvais guérir. Je lus chaque semaine dans la Liberté des récits de cures opérées par l'usage des Pilules Roses du docteur Williams, et des amis me pressèrent de les essayer. Je suivis leur conseil et achetai une provision de ces pilules. Après en avoir pris une couple de boîtes, j'ai senti qu'elles avaient produit plus d'effet que je ne l'espérais. Je continuai à prendre de ces pilules, et après la sixième boîte, j'étais un homme nouveau. Les douleurs dans mon dos, mon côté et ma jambe étaient parties; mon genou, que je ne pouvais plier, était guéri. Et maintenant deux ans après, je me trouve aussi bien que je n'ai jamais été. Je n'ai plus ressenti les douleurs dont j'ai tant souffert. Pour cette raison je me sens plein de gratitude pour les Pilules Roses du docteur Williams et vous donne cette information dans l'espoir qu'elle pourra aider quelque autre malade.

Geo H. Lacompe, 17 rue Pantaléon, Montréal.

**Une fable**

Certains marins, voyant que leur vaisseau n'approchait que lentement du port vers lequel il se dirigeait, forcèrent le capitaine de leur permettre de jeter à la mer le lest qu'ils avaient à fond de cale, dans l'espoir que l'embarcation ainsi allégée, glisserait plus rapidement sur les flots. Ils n'eurent pas plus tôt achevé leur besogne qu'une forte brise commença à souffler; au bout de quelques heures elles étaient devenues une tempête furieuse. Le vaisseau, privé du lest qui lui aurait fait conserver son équilibre, chavira et tout l'équipage perit.

On fait une Spécialité pour l'impression des factums à l'Atelier de la Gazette de Joliette, rue St-Paul près du marché.

**Prix Réduits**

Pour le transport des colons et de leurs effets de ménage et instruments aratoires, etc., par le Pacifique Canadien.

PASSAGE AUX ENDOITS SUIVANTS: Aller. Retour. De Montréal à Mattawa, pour ceux allant au Lac Temiscaming \$5 30 \$7 95

Pour ceux allant dans la région Labelle	
De Montréal à Ste-Agathe	\$1 05 \$1 65
do Allard's Mills	1 20 1 80
do Laberge's Mills	1 25 1 90
do St-Faustin	1 30 1 95
do St-Jovite	1 45 2 20
do Conception	1 60 2 40
do Labelle	1 70 2 55
do St-Gabriel de Brandon	1 45 1 90
do Les Piles	1 60 3 15

Par la Compagnie des bateaux Richelieu De Montréal à Roberval, pour ceux allant au Lac St-Jean 1 00 4 25 De Montréal au Lac Temiscaming et à la Région Labelle, il est alloué aux colons le transport gratuit de 150 lbs. de bagage par adulte et 75 lbs. par enfant, porteur d'un demi-billet.

De Montréal au Lac St-Jean est alloué le transport gratuit de 300 lbs. de bagage aux adultes et 150 lbs. aux enfants porteurs d'un demi-billet.

**PAR LE PACIFIQUE CANADIEN**

Transport des effets de ménage et instruments aratoires, etc., aux endroits suivants.

PAR LE PACIFIQUE CANADIEN	
Transport des effets de ménage et instruments aratoires, etc., aux endroits suivants.	
De Montréal à Mattawa	\$39 00
do Ste-Agathe	18 00
do Allard's Mills	19 00
do Laberge's Mills	19 00
do St-Faustin	19 00
do St-Jovite	20 00
do Conception	20 00
do Labelle	23 00
do St-Gabriel de Brandon	19 00
do Les Piles	24 00

Par la Compagnie des Bateaux Richelieu et Ontario.

De Montréal à Québec pour ceux allant au Lac St-Jean, effets de ménage, instruments aratoires, etc. Par cents livres..... 0.24 Par 20,000 lbs..... 11.0 De Québec à Roberval par 100 lbs..... 00.9

Conditions des chars de fret pour les effets de colons.

A.—Dans un char de fret pour effets de colons, avec le tarif ci-dessus mentionné, il est alloué d'y mettre 10 têtes de bétail; chevaux, bêtes à cornes, veaux, moutons, cochons; lingerie et articles de ménage ayant déjà servi; outils et instruments aratoires ayant déjà servi; bois de construction et bardeaux, le tout n'exédant pas 2,500 pieds ou l'équivalent; au lieu de bois et bardeaux une maison portable; quelques plantes et quelques animaux domestiques et un petit lot de volailles.

B.—Lorsqu'il s'agit de moins qu'un char, ne seront compris que les articles de ménage ayant déjà servi; les wagons et voitures et les instruments et l'outillage de ferme. Chaque article devra bien être étiqueté.

C.—Les marchandises, telles que épicerie, provisions, ferronneries, etc., aussi les instruments aratoires, les voitures, etc., tous ces articles, s'ils sont neufs, ne pourront être considérés comme effets de colons et on leur appliquera le tarif ordinaire. Les agents sont requis de bien surveiller le chargement et le déchargement de ces effets.

D.—Si l'on admet plus d'animaux qu'il en est alloué, le surplus devra payer le prix prévu au tableau des tarifs et le coût d'un char de bestiaux.

E.—On accorde le passage gratuit dans ces chars à la personne qui a charge de prendre soin des animaux en route.

F.—Il n'est permis de mettre de marchandises ou articles quelconques sur le dessus du char.

G.—Il n'est pas alloué d'arrêter les chars dans le but d'en sortir des marchandises, etc., avant qu'ils soient rendus à destination.

H.—Le poids d'un char d'effets de colons ne doit pas excéder 20,000 lbs., s'il y a en outre un char appliqué un tarif proportionnel à ce surplus.

Ces prix sont sujets à changer. Informez-vous.

Pour ces réductions de passage et de fret il faut s'adresser aux bureaux de la Société Générale de Colonisation et de Rapatriement, 1546 rue Notre-Dame, Montréal.

N. B.—On pourra aussi obtenir des réductions de passage et de fret à partir d'aucun endroit sur la voie du Pacifique Canadien et celle de la Compagnie du Richelieu en s'adressant par lettre aux bureaux de la Société de Colonisation.

**MUSIQUE**

et livres de musique de toutes sortes. Toutes espèces d'instruments de musique. Manufactures de Tambours et autres instruments pour Fanfares, Etc., Graveurs, Imprimeurs et Éditeurs de Musique. En achetant de nous, vous avez le choix du plus grand assortiment d'aucun établissement au Canada. Pour s'en procurer, demandez nos prix avant d'acheter ailleurs. Écrivez pour nos catalogues, mentionnant ce dont vous avez besoin.

WHALEY ROYCE & CO., Toronto Ont.

**LE NORD-OUEST CANADIEN**

TARIF DE PASSAGE DE COLONS ALLANT A L'OUEST.

De Montréal aux endroits suivants:

Winnipeg	\$22 40
Portage LaPrairie	23 25
Brandon	24 40
Oak Lake	25 10
Regina	28 90
Médecine Hat	35 00
Calgary	39 45
Prince Albert	33 85
Edmonton	43 30
Emerson	23 70
Fannystelle	23 10
Morris	23 20
Niverville	22 90
Qu'Appelle	28 25
Treherne	23 95
Deloraine	26 40

BAGAGE.—Chaque passager, porteur d'un plein billet, peut apporter avec lui 300 lbs. de bagage et il est alloué 150 lbs. pour les demi-billets.

**TARIF DE FRET D'EFFETS DE COLONS**

De Montréal aux endroits suivants, pour un char:

Winnipeg	\$110 00
Portage LaPrairie	114 00
Brandon	122 00
Oak Lake	124 00
Regina	142 00
Médecine Hat	164 00
Calgary	177 00
Prince Albert	161 00
Edmonton	210 00
Emerson	110 00
Fannystelle	112 00
Morris	110 00
Niverville	110 00
Qu'Appelle	140 00
Treherne	117 00
Deloraine	129 00

NOTE.—Au tarif des endroits ci-dessus mentionnés pour la section de Québec à St-Vincent de Paul, pour un char de fret, il faut ajouter \$10.

**CHIRURGIE DENTAIRE**

Traitement spécial, médical ou chirurgical, des maladies des dents et de leurs annexes. Obturation des dents cariées en or, amalgame, ciment, gutta-percha, etc., sans douleur ainsi que l'extraction des dents. Administration du chloroforme, de l'éther, du gaz, du chlorure d'éthyle, etc., et confection des dentiers partiels ou complets, à la satisfaction du public.

**Magdelger Mercier**  
CHIRURGIEN - DENTISTE  
1676 Rue Ste-Catherine  
Entre l'Eglise Notre-Dame de Lourdes et la Rue St-Denis  
MONTREAL.

**HOMMES**  
souffrant de maux résultant des excès et des excès de la jeunesse. Ne désespérez pas. Vous trouverez une guérison inflexible dans les Remèdes Restauratifs du Prof. HERBERT. Écrivez pour brochure au Prof. HERBERT, Boite 272, Montréal.  
Toute correspondance reçue en confiance.

**Guérison Miraculeuse.**

On nous signale la guérison presque miraculeuse de Mme Josephine Proulx de Central Falls qui souffrait du beau mal et d'une bronchite il y a près de 3 ans et qui a obtenu sa guérison en prenant 6 bouteilles de "Régulateur de la Santé de la femme" du Dr. Larivière et quelques bouteilles de "Columbian Cough Cure". Cette personne qui habite Central depuis plusieurs années, jouit maintenant d'une excellente santé.

Dr. J. LARIVIERE, Manville, R. I.

Un certificat entre mille recueils tous les mois.

Dr. J. Larivière,

Ayant fait usage de votre remède le régulateur de la santé de la femme avec une grande satisfaction, je désire avoir de vos "plasters." Je vous envoie le prix de deux en timbres postés. Ayez s'il vous plaît la bonté de m'en envoyer. Voici mon adresse:

JOSEPHINE MARLEUR, Box 169 Taftville, Conn.

Le "Régulateur" et les Female Plasters" se vendent dans toute bonne pharmacie. Si vous n'en trouvez pas, écrivez au Dr. J. Larivière Manville R. I. Plasters envoyés par la poste, sans réception de 25c. Soyez certains que le nom du Dr. Larivière soit sur les bouteilles.

M. M. Evans & Son de Montréal P. Q. agents généraux pour le Canada où les marchands peuvent avoir de ces remèdes.

**Pilules Anti-Ulcéreuses.**

SYMPTOMES.—Moiteur et démangeoison la nuit. Si vous laissez faire vous êtes bientôt couvert de tumeurs. L'ONGUENT SWAYNE arrête la démangeoison, purifie le sang, guérit les ulcères et est un sûr préservatif contre ces sortes de maladies. Offert à tous les droguistes pour 50 cts. Dr. Swayne & Son, Philadelphie. LYMAN FILS & CIE, MONTREAL, seul agent.

**Comment guérir les maladies de peau.**

Appliquez simplement L'ONGUENT DE SWAYNE aucun autre remède n'est requis. Guérit toutes les maladies de la peau en la rendant plus belle et blanche. Aucun autre remède n'est aussi efficace. Demandez L'ONGUENT SWAYNE à votre droguiste.

LYMAN FILS & CIE, MONTREAL, seul agent.

**NOUVELLE INDUSTRIE**

**A JOLIETTE**

**M. J. DUSSEAUT,**



**TAILLEUR DE PIERRE ET SCULPTEUR.**

A l'honneur d'annoncer au public qu'il a ouvert un atelier de monuments sur la rue Notre-Dame, en face du couvent de la Providence, et qu'il exécutera toutes les sortes de travaux, en pierre de Joliette, en marbre et granit pour tous les goûts. Les personnes désireuses d'avoir un beau monument des mieux fini, et qui voudraient bien lui donner leur commande, n'auront que l'embaras du choix. M. J. Dusseaut garantit son ouvrage de première classe, et donnera satisfaction aussi bien que dans les meilleures boutiques de Montréal et à meilleur marché. N'achetez pas ailleurs avant d'aller voir ses ouvrages et ses prix et je vous promets que vous y trouverez votre profit. M. J. Dusseaut fera une réduction de six pour cent sur ses prix ordinaires quoiqu'ils soient déjà bien bas, à toute personne qui donnera sa commande en hiver pour un monument devant être posé au printemps. Ce monsieur n'exige le paiement de ces ouvrages que lors de la pose des monuments dans la cimetiére et encore il donnera plus de temps à une personne solvable.

Qu'on se le dise  
**Johnny Dusseaut**  
Tailleur de pierre, Joliette.

**LA SOCIÉTÉ Artistique Canadienne**

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes. Incorporée par lettres patentes, le 24 Décembre 1894.

Capital-Actions - \$50,000

Président, L. BRAUDRY. Sec.-Trés., D. V. MORRIER. Gérant-Fin., G. CODERRE. Dir.-Musical, Ed. HARRY.

**DISTRIBUTION DES PRIX**

1 Lot valant \$1000	\$1000
1 do	400
1 do	150
2 do	100
8 do	20
40 do	5
100 do	2
600 do	1

**LOTS APPROXIMATIFS**

100 Lots valant	1	100
100 do	1	100
999 do	1	999
999 do	1	999

2951 \$5008

Une liste des numéros gagnants sera donnée à tout souscripteur qui en fera la demande. La distribution se fait par un comité de citoyens connus et dignes de confiance. Tous les lots sont des instruments ou des morceaux de musique. L'emballage, l'expédition, le transport se font aux frais et risques de l'acquéreur. Nous rachèterons les prix à 5 p. c. d'escompte.

Prix du Billet - 10 Cts

Le tirage a lieu le mercredi de chaque semaine, dans la salle de l'Union St-Joseph, rue Ste-Catherine.

G. CODERRE, Gérant.

Bureau Principal: 1872 Rue Ste-Catherine, en face de l'Opéra Français.

Billets en vente à Joliette, au bureau de "La Gazette de Joliette."

**APRÈS LA GRIPPE**

Les médecins recommandent le VIN DE QUININE DE CAMPBELL, comme un tonique agréable et efficace. C'est le remède par excellence pour la débilité, suite de la grippe, etc. Préparé seulement par K. CAMPBELL & CIE, MONTREAL.

**Marché de Joliette.**

Samedi, 4 Mai 1895.

		\$ c.	\$ c.
Avoine par minot	0 45	0 50	
Pois par minot	0 75	0 80	
Blé d'Inde do	0 75	0 80	
Lard par 100 lbs	7 00	8 00	
Lard frais par lbs	0 09	0 10	
Lard salé	0 10	0 11	
Bœuf par lbs	0 04	0 10	
Mouton par livre	0 04	0 06	
Mouton par quartier	0 50	0 80	
Veau do do	0 50	1 00	
Poules par couple	0 75	0 80	
Poulets do do	0 00	0 00	
Patates (2 minots)	0 75	0 80	
Oignons par minot	0 75	0 80	
" par treize	0 05	0 06	
Ail par treize	0 10	0 12	
Fèves par minot	1 50	2 00	
Oboux (la pomme)	0 00	0 00	
Pommes par minot	0 80	1 00	
Beurre frais à la livre	0 15	0 18	
do salé do	0 15	0 18	
Oeufs par douzaine	0 12	0 13	
Saindoux par livre	0 12	0 13	
Sucre par livre	0 07	0 08	
Sirop d'érable par gallon	0 75	0 80	
Miel par livre	0 12	0 13	
Bevons	0 05	0 06	
Poix par livre	0 03	0 04	
Foin par 100 bottes	3 50	4 00	

J. LEDUC, Clerc du marché.

**WORTH THEIR WEIGHT IN GOLD**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**

**Dr. Morse's Indian Root Pills.**